

## BILLS:

1. Bills concernant le commerce ou l'emploi de deniers publics, etc., et basés sur des résolutions ayant pris naissance en comité général, 135, 149, 181, 182, 183, 184, 185, etc.
2. Bill mis de côté pour cause d'irrégularité, 142.
3. Bill retirés sur rescision de l'ordre pour deuxième lecture, 123, 211, 238, 291, 304, 309, 316, 324, 326, 337. Pour troisième lecture, 298.
4. Passés plus rapidement qu'à l'ordinaire, 163, 205, 206, 207, 313, etc.
5. Amendés par le Sénat, 152, 209, etc. Amendements examinés et adoptés, 153, 209, etc. Examinés et deuxième lecture fixée à un autre jour, 245, 303, etc.
6. Ordre de prise en considération en comité général, rescindé, et bill renvoyé de nouveau à un comité permanent, 259.
7. Réimprimés tels qu'amendés en comité général, 198, 199, 236.
8. Du Sénat, 309, 322, etc.
9. Renvoyés à un comité spécial, 237, 238. Rapportés avec ou sans amendement, 263, 304.
10. Amendé à la 3<sup>me</sup> lecture, 273. Titre amendé, 324.
11. Passé sans renvoi à un comité, 277.
12. Renvoyés de nouveau à un comité général, 284, 292. Plus d'une fois, 302. Avec instruction, 284, 302.
13. Bill pour continuer, pendant une période limitée, certaines lois expirantes; Ordonné; Présenté; La deux fois, 308. La Chambre en comité sur ce bill; Pas de rapport, 326.
14. Tout en adoptant certains amendements du Sénat, la Chambre ne croit pas devoir insister sur ses privilèges, etc., 336.
15. Sanctionnés, 354.
16. Réservé, 357.

## BILLS PRIVÉS:—

1. Comité permanent nommé, 4, 16, 21. Bills à lui renvoyés, 100, 118, 134, 192, 235, 290. PREMIER RAPPORT, recommandant la prolongation du temps pour recevoir des pétitions et bills, 54. Temps prolongé, 55. Membres ajoutés, 67. RAPPORTS sur différents bills, 188, 201, 240, 263, 302. Recommandant que l'avis soit réduit à trois jours pour le reste de la session, 201.
2. Prolongation du temps pour la réception de pétitions, bills privés et rapports y relatifs, 55, 194, 203.
3. Pétitions demandant la permission de présenter des pétitions pour bills privés après l'expiration du temps prescrit; Renvoyés au comité des ordres permanents, 161, 186, 188, 194, 195, 198, 208, 236, 262. Permission accordée sur son rapport, 166, 194, 202, 213, 240, 272.
4. Avis jugés insuffisants, 148.